

**COMMUNE DE LA BRUYERE**

**ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL**

Extrait du Code de la Démocrate Locale  
et de la Décentralisation

Art L1122-17 Le Conseil ne peut  
prendre la résolution si la majorité de ses  
membres en fonction n'est présente.  
Cependant, si l'assemblée a été  
convoquée deux fois sans s'être trouvée  
en nombre compétent, elle pourra, après  
une nouvelle et dernière convocation,  
délibérer quel que soit le nombre des  
membres présents, sur les objets mis  
pour la troisième fois à l'ordre du jour

M.....

est invité pour la première fois à assister à la séance qui  
aura lieu le 23 avril 2009 à la Maison communale à  
Rhisnes, à 19H30 précises.

Le Secrétaire,

Le 15 avril 2009  
Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R. CAPPE

EN SEANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance du 26 mars 2009 : Approbation
2. Compte de la Fabrique d'Eglise d'Emines : Exercice 2008 : Approbation
3. Compte de la Fabrique d'Eglise de Saint-Denis : Exercice 2008 : Approbation
4. Taxe sur la délivrance de documents administratifs : Modification : Décision
5. Service environnement : Acquisition de produits phytopharmaceutiques : Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
6. Finances communales : Demande d'emprunts pour financer divers travaux et acquisitions : Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
7. INASEP : Contrats tant d'études que de coordination sécurité et santé relatifs à la construction d'un préau : Section de Rhisnes : Approbation
8. Patrimoine communal : Vente d'un véhicule : Décision

9. Patrimoine communal : Fourniture et placement d'un brûleur à mazout dans une salle des fêtes :

Section d'Emines : Décision

- a) Descriptif
- b) Devis estimatif
- c) Mode de marché

10. Patrimoine communal : Rénovation d'une voirie : Section de Rhisnes : Décision

- a) Cahier des charges
- d) Devis estimatif
- e) Mode de marché

11. Elargissement d'une voirie le long d'un lotissement : Section de Warisoulx : Plan : Approbation

**HUIS-CLOS:**

12. Nomination à titre définitif d'une maîtresse spéciale de religion catholique à temps partiel ( 10 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère

13. Nomination à titre définitif d'une maîtresse spéciale de religion catholique à temps partiel ( 2 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère

14. Nomination à titre définitif d'une maîtresse spéciale de néerlandais temporaire à temps partiel ( 2 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère

15. Ratification des désignations d'un maître spécial de psychomotricité et d'éducation physique à temps partiel aux écoles communales de La Bruyère

16. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère

## Commentaires

d) /

2.

	Compte 2007	Budget 2008	Compte 2008
Recettes	41.361,98€	92.657,74€	88.145,26€
Dépenses	20.623,45€	92.657,74€	67.908,16€
Boni	20.738,53€	0	20.237,10€

3.

	Compte 2007	Budget 2008	Compte 2008
Recettes	19.085,60€	17.774,65€	20.041,89€
Dépenses	14.041,52€	17.774,65€	13.866,71€
Boni	5.044,08€	0	6.175,18€

4. Le règlement – taxe relatif à la délivrance de documents administratifs, voté le 22 décembre 2006 et modifié le 26 mars 2009 pour y intégrer les divisions de biens ainsi que les déclarations de travaux sur le domaine public, doit à nouveau être aménagé de manière à y incorporer les sommes à percevoir dans le cadre des cartes d'identité électroniques pour les enfants de moins de 12 ans qui se rendent en voyage dans un des états de l'espace européen ou dans certains pays étrangers autres que ceux-là. Les communes ont décidé de ne percevoir que le seul prix coûtant de ce document déduction faite de l'intervention du Fédéral dans ce coût.

Il en résulte :

<u>Procédure</u>	<u>Coût total</u>	<u>Intervention fédéral</u>	<u>Solde</u>
- normale	7€	4€	3€
- urgence	78,65€	6,65€	72€
- d'extrême urgence	130,68€	15,68€	115€

5. Comme chaque année le retour de la bonne saison et l'éveil de la végétation coïncident avec la commande de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des abords de voiries et des cimetières. Le devis estimatif atteint 8.000€ compte tenu de la récente hausse importante des prix de ces produits.

Mode de marché : procédure négociée

6. Le 27 mai 2008, le Conseil marquait son accord sur la souscription de différents emprunts pour un montant total de 1.306.176€.

Toutefois, l'impact de la crise financière sur les taux bancaires a amené entretemps le Collège à temporiser dans ce dossier dans l'attente de jours meilleurs avant de décider en séance du 3 mars 2009 de ne pas attribuer ce marché.

Aujourd'hui, il est envisagé de relancer la procédure en y ajoutant également les emprunts sollicités pour 2009

Date du Conseil	Montant (€)	Objet	Durée (année)
26/06/2008	38.344,90	acquisition d'une camionnette service environnement	5
26/06/2008	38.478	acquisition d'une camionnette service travaux	5
27/11/2008	34.897,34	acquisition de 2 voitures service travaux	5
14/02/2008	17.436,37	acquisition de gabions et signalisation routière	5
25/09/2007	35.816,38	achat et placement de ralentisseurs de trafic	10

30/10/2007	15.000	étude réfection de trottoirs (Bovesse)	10
27/05/2008	25.000	étude réfection de trottoirs (Meux)	10
27/12/2007	1.100.000	construction de la bibliothèque	20
27/12/2007	20.669,84	remplacement chaudière (Rhisnes)	20
27/12/2007	9.445,83	remplacement chaudière (Warisoulx)	20
23/10/2008	22.329	fourniture et pose de menuiseries (Saint-Denis)	20
25/09/2007	7.765,01	remplacement chaudière (Rhisnes)	20
24/04/2007	48.792,16	construction d'un préau (Meux)	20
17/04/2008	58.000	acquisition de matériaux (Administration communale et Police)	20
28/08/2008	175.000	canalisation et trottoirs (Rhisnes)	20
4/12/2007	28.993,26	subside tennis Rhisnes pour construction du club house	20
4/12/2007	28.993,25	subside remboursable tennis Rhisnes pour construction du club house	20
28/08/2008	27.500	subside Fabrique Eglise Emines pour travaux de câblage électrique	20
26/03/2009	12.000	subside de Fabrique Eglise Emines pour travaux de lutte contre l'humidité	20
23/10/2008	220.000	travaux supplémentaires couvent des Sœurs (Rhisnes)	20
26/06/2008	176.000	réfection de trottoirs (Bovesse)	20
27/11/2008	325.000	réfection de trottoirs (Meux)	20

7. Dans le cadre de l'affiliation de la Commune au bureau d'études de l'INASEP, il est envisagé de confier aux techniciens de celle-ci non seulement l'examen du projet de construction d'un préau à l'école du Ry d'Argent à Rhisnes et la rédaction du cahier spécial des charges y afférant, mais également la direction et la surveillance du chantier dont question. Par ailleurs, la coordination en matière de sécurité et de chantier leur incombera également.
8. La voiture de marque Volkswagen Golf âgée de 19 ans et utilisée pour les déplacements professionnels des membres de l'Administration communale, nécessite de conséquentes réparations sans rapport avec la valeur actuelle de ce véhicule. Il est donc suggéré de procéder à son aliénation pour un prix minimum de 300€ si possible.
9. Le brûleur de la chaudière au mazout du Centre Culturel d'Emines requiert pour son fonctionnement adéquat, le remplacement de certaines de ses composantes. Or celles-ci sont introuvables vu l'ancienneté trentenaire de ce type de matériel. Il est dès lors proposé de veiller au remplacement intégral de la chaudière. Le devis estimatif de cette opération en ce compris l'entretien du générateur et la réalisation des réglages adéquats, s'élève à 3.600€ TVAC. Mode de marché : procédure négociée.

10. Le 14 février 2008, le Conseil a décidé de confier aux services techniques de l'INASEP l'étude de la rénovation de la rue de Saint-Denis à Rhisnes et la rédaction du cahier spécial des charges y relatif. Aujourd'hui, ce document est finalisé et il appartient aux Conseillers d'en approuver le contenu. Le devis estimatif s'élève à 358.569,22€ et 144.477,61€ pour respectivement la voirie et l'égouttage de celle-ci.  
La procédure de marché public envisagée est l'adjudication publique.  
Pour rappel, ce chantier appartient au plan triennal 2007-2009 et sera subsidié à ce titre par la Région Wallonne.
  
11. La largeur de l'accotement le long du lotissement Poussière (4 parcelles destinées à la construction) à la rue des Trieux à Warisoulx, est insuffisante pour pouvoir y placer les équipements indispensables requis.  
Il s'avère donc nécessaire de prévoir une zone de réservation de ± 80 mètres de long sur une largeur de ± 30 centimètres en bordure de cette voirie.  
La bande de terrain débordant de la sorte sur la propriété du lotisseur de même que les équipements installés par lui, seront cédés gratuitement à la Commune à la date qu'elle fixera et en tout cas, au plus tard à la réception définitive des travaux.  
L'enquête publique réalisée du 10 au 24 décembre 2008 a donc lieu à une réclamation.